

L'épargne en titres – rien de plus facile !

L'épargne en titres est un procédé très simple. Je cherche une banque dont les frais sont les plus bas possible et j'y ouvre un dépôt de titres. Selon le montant de l'investissement, il s'agira d'un plan d'épargne en fonds ou, si les sommes investies sont plus importantes, d'une gestion de fortune individuelle. Mais est-ce vraiment là toute la magie ?

Le métier de « gestionnaire de titres »

Le secteur financier a tendance à créer des produits d'investissement compliqués et opaques puis à les présenter avec de beaux prospectus. Selon nous, ce n'est pas nécessaire. Une sélection minutieuse de titres de bonne qualité, issus de différents secteurs et d'entreprises faisant leur chiffre d'affaires dans différentes régions du monde, est amplement suffisante. La mise en œuvre cohérente de la stratégie définie et la persévérance dans les corrections de cours sont essentielles.



À quoi sommes-nous attentifs pour choisir le bon gestionnaire de fortune ?

Coûts

Nous accordons également une attention particulière à la structure des coûts. Des coûts plus élevés signifient en fin de compte un rendement plus faible. La question est de savoir si tous les coûts sont réellement comparés lors d'une comparaison. Souvent, les produits de titres contiennent des frais cachés qui ne sont pas visibles au premier coup d'œil ni trop souvent également au deuxième. C'est pourquoi nous recommandons dans nos conseils des produits présentant une structure de coûts claire et des placements directs en actions ou en obligations. Nous essayons, dans la mesure du possible, d'éviter les fonds.

Diversification

La diversification est également un thème central. Pour atteindre une diversification optimale, un dépôt a besoin de 20 à 30 actions. Il est facile d'y parvenir avec un dépôt de titres qui investit directement dans des actions. Un investissement dans des fonds ou dans des ETF conduit inévitablement à une dispersion des placements. Le portefeuille se compose rapidement de centaines d'actions réparties sur les différents supports de placement. Les mêmes actions se retrouvent dans plusieurs fonds ou ETF, les régions et les secteurs se chevauchent - bref, plus personne n'a une vue d'ensemble de ce dans quoi l'on investit exactement.

Une banque versus plusieurs banques

Le même problème que celui de la diversification se pose lorsque l'argent est géré par différentes banques. Il existe un dépôt de titres privé auprès de la banque A, le compte pilier 3a est investi auprès de la banque B et la solution LPP 1e est placée auprès de la banque C.

Pour nous, il est important que le dépôt de titres privé soit en harmonie avec la solution LPP 1e. Autrement dit, les placements exonérés d'impôts se trouvent dans le patrimoine disponible et les placements imposables dans la solution LPP à fiscalité privilégiée. Si l'on vise une retraite anticipée, l'argent 1e doit pouvoir être transféré dans le dépôt de libre passage sans transition et sans réaménagement des placements, puis être transféré un jour dans le patrimoine disponible au moment de la retraite ordinaire. Seule une telle perméabilité des différents instruments de placement permet de poursuivre une stratégie de placement optimale à long terme.

Qu'est-ce qui est encore important pour nous ?

Outre la gestion de fortune pure, la composante personnelle est également importante pour nous. C'est justement pour les dépôts de titres gérés individuellement qu'il est important qu'un partenariat de longue durée s'établisse entre le client et le conseiller. C'est pourquoi nous travaillons avec des banques privées qui présentent traditionnellement un taux de rotation très faible parmi leurs conseillers clientèle. Nous considérons la continuité dans le conseil aux clients comme un critère important. Un entretien annuel ne doit pas être la rencontre avec un nouveau conseiller, mais une continuation de ce qui a été mis en place jusqu'à présent. Un patient ne veut pas non plus devoir changer de médecin de famille à chaque consultation.

Nous sommes convaincus de pouvoir vous offrir une bonne gestion des titres sur mesure grâce à nos solutions et nous sommes ravis de pouvoir vous les présenter.

FMH Services (Insurance)
Roth Gyga & Partner AG*
Moosstrasse 2
3073 Gümligen
Téléphone 031 959 50 00
mail@fmhinsurance.ch
www.fmhinsurance.ch

*Roth Gyga & Partner AG est une entreprise de conseil indépendante sur le plan juridique et économique recommandée par la société coopérative FMH Services.